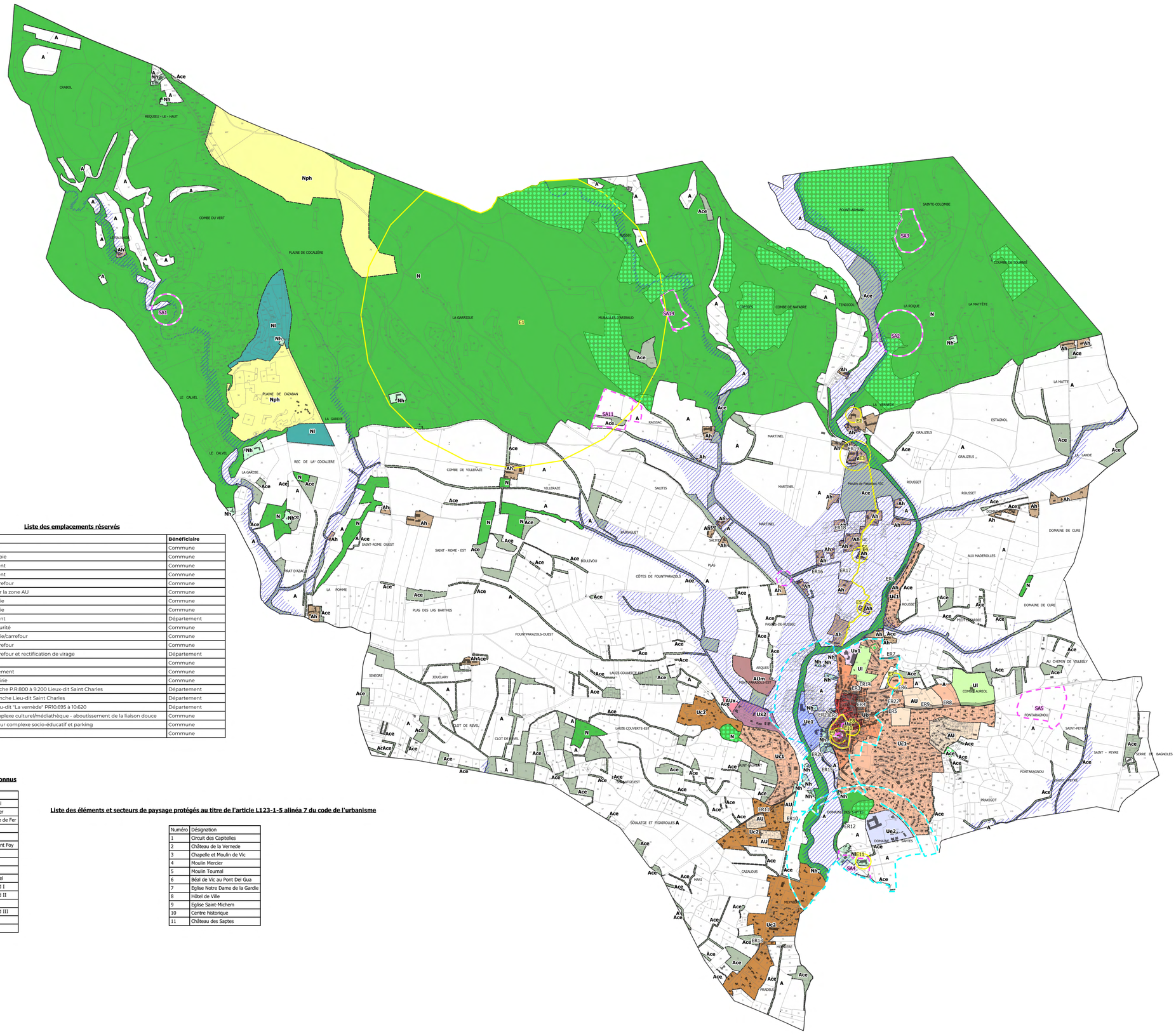


Liste des emplacements réservés

Numéro	Désignation	Bénéficiaire
ER1	Elargissement voirie	Commune
ER2	Aménagement de la voie	Commune
ER3	Poche de stationnement	Commune
ER4	Poche de stationnement	Commune
ER5	Aménagement du carrefour	Commune
ER6	Création d'un accès sur la zone AU	Commune
ER7	Elargissement de la voie	Commune
ER8	Elargissement de la voie	Commune
ER9	Création d'un rond-point	Département
ER10	Aménagement de sécurité	Commune
ER11	Elargissement de la voie/carrefour	Commune
ER12	Aménagement du carrefour	Commune
ER13	Aménagement du carrefour et rectification de virage	Département
ER14	Création d'un trottoir	Commune
ER15	Création d'un cheminement	Commune
ER16	Elargissement de la voirie	Commune
ER17	Elargissement 1er tranche P.R.800 à 9.200 Lieux-dit Saint Charles	Département
ER18	Rectification 2ème tranche Lieu-dit Saint Charles	Département
ER19	Rectification RD 101 lieu-dit "La vernède" PR10.695 à 10.620	Département
ER20	Espace exterieure Complexe culturel/médiathèque - aboutissement de la liaison douce	Commune
ER21	Aménagement exterieur complexe socio-éducatif et parking	Commune
ER22	Création d'un trottoir	Commune

Liste des sites archéologiques connus

Numéro	Désignation
1	Abri préhistorique de Font Juvenal
2	La Roque, oppidum de l'Age de Fer
3	Salnie Colombe, oppidum de l'Age de Fer
4	Château médiaval de Saptes
5	Le Cabanial, site néolitique
6	Eglise médiévale du village de Saint Foy
7	Maison moderne Fraisse
8	Réservé
9	Réservé
10	Pont moderne ruiné de Saint-Angel
11	Murailles gallo-romaines d'Aribaud I
12	Murailles gallo-romaines d'Aribaud II
13	Réservé
14	Murailles gallo-romaines d'Aribaud III
15	Ancien château médiéval
16	Village anmédiéval

Liste des éléments et secteurs de paysage protégés au titre de l'article L123-1-5 alinéa 7 du code de l'urbanisme

Numéro	Désignation
1	Circuit des Capitelles
2	Château de la Vernede
3	Chapelle et Moulin de Vic
4	Moulin Mercier
5	Moulin Tournal
6	Béal de Vic au Pont Del Gua
7	Eglise Notre Dame de la Gardie
8	Hôtel de Ville
9	Eglise Saint-Michem
10	Centre historique
11	Château des Saptes

Zone Urbaine (Périmètre applicable du DPU)
- Ua : Zone urbanisée (Bourg)
- Ub : Zones urbanisée (estensions urbaines type faubourg)
- Uc1 : Zone urbanisée (pavillonnaire en assainissement collectif)
- Uc2 : Zone urbanisée (pavillonnaire en assainissement non collectif)
- Ue1 : Zone urbanisée destinée aux équipements publics
- Ue2 : Zone urbanisée destinée aux équipements à caractère mixte
- UI : Zone urbanisée de loisirs
- Ux1 : Zone urbanisée destinée aux activités viticoles
- Ux2 : Zone urbanisée destinée aux avtivités artisanales (ZA Coste Gallianes)

Zone à Urbaniser (Périmètre applicable du DPU)
- AU : Zone à urbaniser
- AUm : Zone à urbaniser à vocation d'activité mixte
- AUx : Zone à urbaniser à vocation d'activités artisanales

Zone Agricole
- A : Zone agricole
- Ace : Corridors échologiques en zone agricole
- Ah : Habitat diffus en zone agricole

Zone Naturelle
- N : Zone Naturelle
- NI : Zone de loisirs en zone naturelle
- Nh : Habitat diffus en zone naturelle ou inscrit en zone rouge du PPRI
- Nph : Zone de développement photovoltaique

Autre légendes
- Emplacements réservés
- Espaces boisés classés
- Limites du PPRi (à titre indicatif, seul le PPRi reste opposable)
- Eléments et secteurs de paysage protégés au titre de l'article L123-1-5 7°
- Site archéologique
- Servitude de protection du château des saptes

CITADIA
CONSEIL
Direction régionale : 1 Place Edouard Bonnefous 31000 TOULOUSE | TEL : 05.82.95.01.41 | Fax : | SIRET : 424 576 125 00027 | APE : 7112B | TVA : FR 07424576125
[DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES]

Conques-sur-Orbiel

PLAN LOCAL D'URBANISME

Modification Simplifiée

Vu pour être annexé à la Délibération du Conseil Municipal en date du 25 avril 2024, approuvant les dispositions de la Modification Simplifiée n°1 du PLU

Echelle : 1:9 000

Maître d'ouvrage : Commune de Conques-sur-Orbiel
Mission: PLU de la Commune de Conques-sur-Orbiel
Sources:DGFIP 2023
Réalisation: Citadia Conseil© le 18.04.2024